

## CONSEIL GENERAL

Type d'intervention Postulat (art. 32 RCG)

1<sup>er</sup> signataire Delarze Madeleine



Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe Parti Socialiste – Centre Gauche / Chervaz Véronique



Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

### Titre

## Horaires TPC/MobiChablais pour aider les pendulaires de Muraz et Illarsaz

### Texte de l'intervention

Ce postulat est issu d'une demande citoyenne.

Comme énoncé dans le titre, ce postulat concerne les pendulaires de Muraz et Illarsaz qui prennent, chaque jour de la semaine, les transports publics de leur lieu d'habitation au lieu de leur travail, d'apprentissage ou de leur collège.

Les pendulaires de notre commune prenant les bus TPC MobiChablais, départ Muraz via Illarsaz pour la gare CFF d'Aigle et retour, sont oubliés.

Oubliés parce que le premier bus du matin arrive à la gare d'Aigle à 07h06.

Les trains pour Sion, en semaine, partent à 06h18, 06h54... beaucoup d'étudiants prennent le train Aigle-Sion de 6h54...

Pour le retour, c'est pareil : arrivée des trains de Sion à la gare d'Aigle à 18h08, 18h35, 19h08... pour des bus via Muraz à 17h55, 18h55....

De même pour les multiples trains pour Lausanne départ d'Aigle à 06h05, 06h30, 06h36, 06h48, 07h05... impossible avec le premier bus.

Et pour le retour même soucis qu'en provenance de Sion.

Pour le politique vaudois, il semblerait que l'axe principal est Aigle/Lausanne et pour le politique valaisan, la priorité est Muraz/Monthey/St.Maurice.

En parallèle à la rentrée scolaire d'août 2019, avec la volonté de notre politique communale, les TPC étoffent l'offre MobiChablais lancée en décembre 2018 et développent un service de bus Muraz-Monthey avec 7 liaisons par heure... en comparaison, il n'y a qu'une course par heure de Muraz à Aigle.

Un développement remarquable qui fait la part belle aux transports publics généralisés.

De constater quand même que les bus qui se fauillent dans nos rues sont souvent vides, trop grands aussi et les croisements, audacieux, se font en roulant sur les trottoirs (Chanrion,

Andains) au détriment de la sécurité des piétons.

Et cette belle offre de 7 liaisons par heure en direction de Monthey, les gens de Muraz ou en tout cas ses pendulaires n'en ont pas envie car c'est les obliger à rallonger leur temps de parcours en allant se raccorder à l'AOMC au Corbier ou prendre le Régio via St. Maurice pour une nouvelle correspondance en direction de Lausanne ou de Sion...

Une nouvelle ligne exploitée par Régio Alpes Monthey/Lausanne entrera en vigueur bientôt mais malheureusement les habitants de Muraz et Illarsaz sont déjà oubliés dans ce nouvel horaire.

Prendre la voiture, se faire amener, reste l'option principale.

Et au retour, le soir, ce sont des routes surchargées. Les pendulaires le savent bien, toutes les sorties d'autoroute sont saturées.

Un trajet direct Muraz-Millière/Illarsaz/Gare-CFF-Aigle est souhaité et proposé par un plan horaire, avec un arrêt sur demande au Grand-Pré (Migros) pour un gain de temps sur le trajet.

Les pendulaires vont à la gare CFF et souhaitent y être le plus vite possible.

L'arrêt « Grand-Pré-Migros », pour celui qui n'a pas encore fait le trajet, consiste à passer dans le parking de la Migros par une grande boucle avec un arrêt. La Migros n'ouvre pas avant 08h30, le matin il n'y a personne. Tout au plus en faire un arrêt sur demande à ces heures.

Les pendulaires prennent le train et ne vont pas faire leurs courses à Migros ni une balade à travers une zone industrielle en veille.

Le soir c'est le même problème. Migros ferme à 18h30 (sauf le vendredi). En faire également un arrêt sur demande.

Les TPC ont déjà fait des modifications sur leurs lignes, à l'intérieur de la ville d'Aigle, avec des points de raccordement pour la gare et avec des lignes internes pour la Migros.

Concernant le plan horaire, présenté ci-dessous :

pour 3 horaires en tout début de matinée ainsi qu'en fin d'après-midi/début de soirée ...au besoin, quelques courses peuvent être rajoutées sur le temps de midi... un petit bus TPC/MobiChablais serait parfait ; plus maniable, plus rapide, moins polluant sans doute aussi, pour des pendulaires qui souhaitent utiliser les Transports Publics de façon correcte avec la noble intention pour les uns de laisser leur voiture chez eux et pour les autres, qui ont choisi l'option des études ou de l'apprentissage, d'oublier le souci du transport.

Toutes ces personnes aimeraient compter sur un transport efficace qui les amène du point A au point Z le plus facilement et rapidement possible.

Voici ci-après le plan-horaire de Muraz via Illarsaz à Aigle-gare-CFF.

Un horaire travaillé, étudié et proposé pour le mois de décembre déjà.

Précision : une liaison directe Muraz/Illarsaz/Aigle-CFF prend environ 12 à 13 minutes de

trajet direct avec un petit bus. L'itinéraire est rapide car il n'y a pas de circulation sur ce trajet. Dans l'horaire ci-dessous, une fois que la navette part de Muraz à 06h00, elle arrive vers 06h13 en gare d'Aigle. Elle va repartir à 06h15 dans le sens inverse pour arriver à 06h28 à Muraz/Millièrè et repartir à 06h30 direction Aigle-CFF pour arriver à 06h43 etc...

La même chose pour le soir pour rapatrier les pendulaires.

Les chiffres (1) indiquent les correspondances aux départs et arrivées des lignes CFF d'Aigle (en-dessous de l'horaire)

102/ Proposition ligne Muraz/Millièrè // Illarsaz // Grand Pré // Gare CFF Aigle

Bus semaine

	Dp : Muraz	Arr : Aigle CFF-retour	Dp : Muraz-Millièrè	Arr : Aigle CFF-retour	Arr : Muraz-Millièrè
	06h00	06h15 (1)	06h30	06h45 (2)	07h00
<u>Matin</u>	07h00	07h15 (3)	07h30	07h45 (4)	08h00
	08h00	08h15 (5)	08h30	08h45	09h00
	17h00	17h15 (6)	17h30	17h45 (7)	18h00
<u>Soir</u>	18h00	18h15 (8)	18h30	18h45 (9)	19h00
	19h00	19h15 (10)	19h30	19h45 (11)	20h00

Trains Aigle / Sion en semaine

Départ: 06h18 (1) / 06h54 (2) / 07h23 (3) / 07h50 (4) / 08h23 (5) / ...

Arrivée: 17h02 (6) / 17h35 (7) / 18h02 (8) / 18h35 (9) / 19h02 (10) / 19h32 (11)

Pour la ligne CFF Aigle-Lausanne, dès le mois de décembre, elle sera desservie toutes les 20 minutes. Les pendulaires ne sont pas oubliés. Le soir il y aura plus de trains qui rentrent sur le Valais ...Régio et directs.

MobiChablais propose deux niveaux de service : service normal – service réduit.

Le service normal en semaine s'arrête à 19h30.

Les gens travaillent plus tard, plus loin aussi. En arrivant à Aigle dès 19h30, puisque le service est réduit, une desserte à la demande est proposée, pour tous les arrêts. Le client est amené chez lui par taxi (à la charge de TPC) ...et ce jusqu'à 2 heure du matin et à partir de 4 heure. Une prolongation du service normal jusqu'à 21h00 serait hautement bénéfique ...avec des petits bus.

Beaucoup d'étudiants de Muraz, Vionnaz et environ prennent le train de 6h54. Combiner avec un arrêt Illarsaz-Sauges pourrait faire sens... dans le futur ?

Une alternative, qui est déjà saluée, a été trouvée en son temps pour le retour, en passant par le Grand-Pré, sans passer par Pré d'Emoz (une grande boucle dans Aigle). Une preuve, s'il en est, que cet organigramme est évolutif et peut subir rapidement des changements même en cours d'année. Remarqué et apprécié par tous les usagers.

## Conclusion

La situation, tous les problèmes, toutes les réflexions, la proposition d'horaire ; tout a été soumis au Directeur de TPC, M. Praz ainsi qu'à M. Bourgeois « responsable qualité ». Le retour participatif a été salué et remercié, cependant selon M. Praz, seul le politique de notre commune peut faire réaliser ce projet.

Un postulat est une étude demandée au Conseil municipal sur une question déterminée qui déposera un rapport avec des propositions, selon l'art.32 du Règlement du Conseil général.

Nous nous permettons avec cette demande citoyenne, qui donne des propositions importantes et réalisables, de solliciter le Conseil municipal pour qu'il puisse étudier cette requête et de rendre possible, dès le mois de décembre dans le meilleur des cas, cet horaire pour les pendulaires, les écoliers, étudiants, apprenants, de Muraz et Illarsaz.

Avec nos sincères remerciements.

Collombey-Muraz, le 7 septembre 2019

1<sup>er</sup> signataire :

